

Assemblée Générale 2004

A.G. du 8 février 2004

Les adhérents de l'AAPPMA « Le Pêcheur de Marne la Vallée » ont tenu leur 26ème Assemblée Générale le dimanche 8 février 2004 au LRC Jean Zay à TORCY.

Étaient présents : les Membres du Bureau

M. Christian LEJEUNE, Président
M. Roger CLEMENT, Président Honoraire
M. Jacques JUPILLAT, Vice-Président
Mme Monika ROLLING, Secrétaire
Mme Sergine CLEMENT, Secrétaire Adjointe
Mme Pascale SABOTIER, Secrétaire Adjointe (Bussy St Georges)
M. Yannick TROCHON, Secrétaire Adjointe (Bailly Romainvilliers)
M. Patrick DARCHAMBEAU, Trésorier
M. Alain GUILLOZ, Garde-pêche
M. William THERIN, Garde-pêche
M. Christophe AUGER, Responsable concours
M. David CHALVET, Responsable concours

Invité : M. Sébastien DETHIER

Excusés : Mme Chantal BRUNEL, Député
M. BALCOU, Président du SAN du Val d'Europe
M. Vincent EBLE, Conseiller Général

Le Président remercie toutes les personnes présentes et demande une minute de silence en hommage à nos amis disparus au cours de l'année écoulée.

Le Président confirme que la modification du nom de notre association, acceptée à l'unanimité par les participants lors de l'assemblée générale du 9 février 2003, a pris effet au **1er janvier 2004** et s'appelle désormais « **Le Pêcheur de Marne la Vallée** ».

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2003, lu par Monika ROLLING, Secrétaire, et le compte-rendu financier, lu par Patrick DARCHAMBEAU, Trésorier, ont été approuvés à l'unanimité.

Le Président remercie Patrick DARCHAMBEAU et David CHALVET pour le travail important et remarquable qu'ils ont effectué pour créer le site Internet de notre association dont l'adresse e-mail est la suivante :

<http://perso.wanadoo.fr/lepecheurdemarnelavallee> et qui est rappelée dans

chaque bulletin trimestriel du Pêcheur de Marne la Vallée. Il remercie également tous les membres du bureau ainsi que tous nos dépositaires de cartes pour le travail fourni par chacun tout au long de cette année 2003 et remerciements à AQUAPECHE, DECATHLON, MONDIAL PECHE pour les lots apportés tout au long de nos différentes manifestations.

Il est rappelé qu'un « Règlement intérieur » de notre association a été rédigé et qu'il est à la disposition de tous les pêcheurs.

Empoissonnements de l'année

Cette année, l'Association a conservé le même principe des étangs à thème que l'an passé. Les quantités de poissons lâchés sont les suivantes :

200 kgs de brochets 600 kgs de gardons
 120 kgs de carassins 800 kgs de truites
 100 kgs de tanches 100 kgs de sandres
 25 kgs de perches

Initiation à la pêche

Une initiation à la pêche sera dispensée à des jeunes de moins de 16 ans. Comme l'an passé, ce stage aura lieu pendant les vacances de Pâques du 19 avril au 24 avril 2004. Il se déroulera en deux phases : une formation théorique et une formation pratique qui se terminera par un concours de pêche au coup dans l'étang de Ste Colombe à Bussy St Georges.

Dates à retenir pour les prochains concours

Dates	Types de concours	Lieux
27.03.2004	Pêche à la truite	Champs sur Marne
28.03.2004	Pêche à la truite	Magny le Hongre
02.05.2004	Pêche au coup réservé aux Sociétaires Torcy	étang du Val Maubuée
16.05.2004	Pêche à l'anglaise Torcy	étang du Val Maubuée
05.et 06.06.2004	Fête de la Pêche	Serris
27.06.2004	Pêche au coup	Torcy
25.07.2004	Marathon pêche	Torcy
29.08.2004	Marathon pêche	Torcy
Oct. 2004	Concours carnassiers	Emerainville

Date d'ouverture de la pêche de 2ème catégorie

Truites du 27 mars au 3 octobre 2004

Brochets du 1er au 25 janvier et du 17 avril au 31 décembre 2004

Il est rappelé que pour la pêche du carnassier, nous conserverons la même réglementation que celle de la Fédération.

Tarif des cartes de pêche

Carte ordinaire : 46 € Carte complète : 58 €

Carte complète moins de 16 ans : 24 € Carte exemptée de taxe : 2 €

Carte vacances : 28 € Carte journalière : 8 €

Carte de Marne la Vallée : 13 € (inchangé)

Autres

Le Président explique aux Sociétaires les raisons du retrait de notre association du Groupement du Challenge Lucien Robert.

L'association remercie tous les intervenants responsables de l'entretien des plans d'eau et des abords du Val Maubuée, du Val d'Europe et du Val de Bussy.

Le Président confirme que tous les engagements pris lors de l'assemblée générale du 9 février 2003 ont été tenus, à savoir :

- la mise en place du nouvel intitulé de notre association,
- la réalisation de 9 concours de pêche,
- l'initiation à la pêche pour les moins de 16 ans,
- la création du site Internet du Pêcheur de Marne la Vallée »,
- la refonte d'un règlement intérieur de l'association,
- la création d'un stand au Troc et Puce de Torcy.

Pour 2004, et suite à de multiples demandes, il est envisagé de créer une initiation à la pêche pour adultes. Ce forum est actuellement à l'étude, car il est subordonné, entre autres, à l'obtention pour l'association d'un local adéquat et permanent.

Le Président rappelle que des pêches à l'épuisette ont eu lieu sur les étangs pour récupérer les boules de chats (200kgs).

Le 6 juin 2004, a lieu la Fête de l'Eau à Serris. La création d'une section concours qui représentera notre AAPPMA prendra en charge des concours sur notre secteur. Nous souhaitons à leurs responsables de bons résultats pour cette année de démarrage.

A la demande de la Mairie de Torcy, nous allons participer à **la Fête de la Marne qui se déroulera le 20 juin 2004**. En collaboration avec la commune de Vaires qui est à l'initiative de ce projet, il a été demandé à toutes les associations qui ont un rapport avec l'eau de participer à cette manifestation dont le thème principal se rapportera à l'eau (canoë kayak, plongée, pêche, etc ...). Des informations complémentaires seront communiquées à tous les pêcheurs par le biais du bulletin.

Le Président a le plaisir de fait part à tous les pêcheurs de l'attribution en gestion piscicole de trois nouveaux étangs sur le domaine du Val d'Europe. Il s'agit du **bassin n° 25 à Magny le Hongre**, cependant une partie (qui sera signalée par un panneau) sera interdite à la pêche car l'endroit doit rester à l'état sauvage, cet étang sera réservé uniquement à la truite ; **le bassin n° 18 situé à côté du site David Crockett** et **le bassin n° 22 à Chessy** (sur le côté sur château). Ce bassin a été aménagé en partie par un accès en plancher qui sera seul accessible à la pêche, car de l'autre côté, les berges n'étant pas aménagées, le SAN demande de ne pas y accéder pour pêcher.

Ces étangs seront présentés dans notre site Internet avec toutes leurs caractéristiques.

Par ailleurs, il est signalé que **l'étang n° 8 à Serris sera désormais ouvert à toutes les pêches**. Un lâcher de brochets a été fait cette année.

Le Président tient à rappeler que **l'étang de Ste Colombe à Bussy St Georges doit être réservé uniquement à la pêche pour les jeunes de moins de 16 ans**. L'association souhaite le réserver à cet effet, car il est facile à pêcher et surtout il n'est pas dangereux pour les enfants.

Sur l'étang des Vieilles Vignes, il sera posé un panneau d'interdiction de pêcher sur le côté « nénuphars » pour permettre l'épuration des toxines des eaux.

Lettre de M. L. SARTEAU, Président de la Fédération

A la demande de M. SARTEAU, le Président procède à la lecture de la lettre qu'il a envoyée à l'association.

Le Président Fédéral, à la demande des A.A.P.M.A. de la Seine et Marne, souhaite que notre association mette gratuitement à leur disposition deux étangs gérés par Le Pêcheur de Marne la Vallée.

La parole est donnée aux pêcheurs sur le contenu de cette lettre.

Il ressort de ces débats que nos sociétaires ne comprennent pas cette demande de réciprocité qui permettrait aux autres membres des AAPPMA de pêcher gratuitement dans deux de nos étangs et que seuls les sociétaires seraient tenus de s'acquitter de la carte des étangs à 13 €

Des pêcheurs qui pratiquent leur loisir dans d'autres régions de France signalent qu'ils sont également soumis au paiement d'un droit de pêche, soit à la journée, soit à la semaine.

Le Président demande que cette question fasse l'objet d'un vote de tous les sociétaires :

- pour la réciprocité 0 voix
- contre la réciprocité 68 voix
- abstention 0 voix

La demande de réciprocité ayant été refusée à l'unanimité, l'association adressera une réponse à la lettre de M. SARTEAU, Président de la Fédération de Seine et Marne.

Fête de la Pêche des 5 et 6 juin 2004 à Serris

Patrick DARCHAMBEAU présente le projet de ces deux journées.

Cette fête aura lieu en partenariat avec le SAN du Val d'Europe qui mettra à notre disposition des moyens financiers et de communications tels que journaux locaux et télévision.

- le mercredi qui précède, organisation dans un local du SAN d'une initiation à la pêche pour les enfants.
- mise à disposition par le SAN d'un car qui conduira les enfants au château de Chessy.
- le matin : initiation théorique à la pêche.
- à midi : déjeuner des enfants.
- l'après-midi : pratique de la pêche dans un plan d'eau qui leur sera réservé.

Le dimanche, la journée se déroulera avec la participation d'intervenants tels que la Lyonnaise des Eaux, Assor, le SIARL, Confluences qui feront chacun un exposé sur tout ce qui a trait au milieu halieutique.

Cette fête représentant un gros travail d'organisation et demandant de la disponibilité, il est demandé des bénévoles dont toute l'aide sera la bienvenue.

Le Président remercie l'ensemble des participants en leur souhaitant une bonne année de pêche et les invite à fêter les 25 années de notre association en partageant avec tous un buffet campagnard avec en cadeau une casquette brodée à l'effigie du Pêcheur de Marne la Vallée.

La prochaine assemblée générale aura lieu le deuxième dimanche de février 2005.

Tirage de la tombola

La séance a été levée à 12h30.